

Communiqué de presse

Le 8.12.2025

Handicap :

A la demande du ministère et des acteurs, l'Anap outille la transformation vers une offre de services coordonnés

- 1 guide opérationnel
- 1 boîte à outils
- 1 communauté de pratiques

En collaboration avec la Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées, le Secrétariat Général du Comité Interministériel du Handicap, la DGCS et la CNSA, l'Anap publie un guide et une boîte à outils opérationnelle pour accompagner la transformation médico-sociale dans le champ du handicap. Les professionnels trouveront les leviers clés et des inspirations concrètes pour basculer vers une offre de services coordonnés. L'Anap lance également « le RDV de la Transfo » une communauté de pratiques pour accompagner les professionnels qui s'engagent.

Le rapport IGAS « [Handicap : comment transformer l'offre sociale et médico-sociale pour mieux répondre aux attentes des personnes ?](#) », publié en mars 2025, fixe un cap clair : d'ici 2030, les acteurs du handicap doivent passer d'une logique de « place » à une logique d'offre de services coordonnés. Pour atteindre cet objectif, l'IGAS recommande de fournir des outils concrets aux professionnels qui s'engagent. C'est l'objectif du guide et de la boîte à outils diffusés par l'Anap.

« *La Conférence nationale du handicap a fixé une ambition forte : transformer les établissements et services médico-sociaux en une véritable offre de services coordonnés. Cette nouvelle approche vise un objectif commun : garantir la pleine participation à la vie sociale, sans rupture et avec la personne au cœur de la décision. Pour accompagner cette transformation, un guide essentiel est mis à disposition des acteurs par l'Anap et apporte des solutions concrètes et opérationnelles pour rendre cette ambition possible* » déclare Charlotte Parmentier-Lecoq Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

« *L'Anap met son expertise au service des acteurs pour accélérer la transformation du médico-social. Elle élargit son offre avec des repères clairs, des outils performants et des solutions concrètes. Objectif : accompagner les acteurs pour bâtir une offre de services coordonnés, innovante et centrée sur les besoins des personnes* » déclare Stéphane Pardoux, directeur général de l'Anap.

Les 3 piliers centraux pour structurer une plateforme de services coordonnés

Une offre de services coordonnés est un modèle d'organisation qui décloisonne les pratiques pour offrir aux personnes en situation de handicap un accès simple et continu à une palette de prestations modulables, centrées sur leurs besoins et leurs choix de vie. Le nouveau guide de l'Anap propose un cadre autour de trois composantes clés pour bâtir son offre de services coordonnés.

- **Accompagnement des parcours de vie** : un coordinateur et un projet personnalisé unique et des outils numériques pour garantir la continuité.
- **Offre de services coordonnés au plus près des personnes** : prestations souples, accès au droit commun et fonction ressource.
- **Organisation en plateforme** : mutualisation des ressources, coopération avec les acteurs du territoire.

Le guide propose un mode opératoire pour mettre en œuvre ces 3 piliers. Des fiches de bonnes pratiques disponibles sur [la plateforme nationale de l'Anap et la CNSA](#) complètent ce guide. Pour faciliter les échanges sur le sujet avec les usagers et proches, un guide en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) et en version audio sont également disponibles.

Une boîte à outils pour passer à l'action

Pour accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de cette offre de services, l'Anap propose une boîte à outils inédite qui transforme la complexité en plan d'action opérationnel.

Elle regroupe un autodiagnostic permettant à chaque établissement ou service de situer son niveau de maturité, de prioriser ses actions et d'accéder à des ressources pratiques. Elle inclut également une fiche pratique sur la fonction ressource, ainsi que des outils concrets tels qu'une cartographie des ressources, une trame de questionnaire et des fiches projet prestation et bilan.

Cette boîte à outils sera alimentée au fil de l'eau par la communauté de pratiques.

“Le RDV de la Transfo” : une communauté de pratiques pour aller plus loin

Dans la continuité du guide et de la boîte à outils, l'Anap lance « Le RDV de la Transfo », une communauté de pratiques dédiée aux acteurs de la transformation de l'offre médico-sociale. Ce rendez-vous est conçu comme un espace d'échange ouvert à tous les Établissements et Services Sociaux ou Médico-Sociaux (ESMS). L'objectif : faire vivre le guide et son appropriation, favoriser le partage d'expériences et de solutions concrètes mises en place sur le terrain et nourrir la boîte à outils en conséquence. Cette communauté s'appuiera notamment sur les travaux de l'ANCREAI menés partout sur le territoire. Le premier RDV aura lieu le 6 février 2026 et il est déjà possible de s'inscrire pour participer à cette dynamique collective !

- [Télécharger le guide et la boîte à outils](#)
- [Consulter la plateforme des bonnes pratiques de transformation de l'offre médico-sociale handicap](#)
- [Participer au RDV de la Transfo](#)

À propos de l'Anap

L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale est une agence publique de conseil et d'expertise qui agit avec et pour les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux. Depuis 2009, elle a pour mission de soutenir, d'outiller et d'accompagner les établissements dans l'amélioration de leur performance sous toutes ses dimensions. Pour la mener à bien, l'Anap propose une offre d'accompagnement globale : diffusion de contenus opérationnels, organisation et animation de la mise en réseau et intervention sur le terrain.

Contact presse : direction de la communication et de l'impact communication@anap.fr
Téléphone : 06 20 50 66 86